

# Convention entre Artiste et Organisateur privé d'un spectacle en jardin

## Catherine Zarcate – Conteuse - Artiste Auteure

*En tant que conteuse professionnelle ayant 45 ans de métier, Catherine Zarcate conte principalement en structures culturelles. Cependant, elle peut raconter dans un cadre privé si l'Organisateur accepte le cadre de qualité proposé ci-dessous.*

Au cas où l'Organisateur organise l'évènement chez des amis, il reste le seul responsable et maître de cérémonie, l'interlocuteur privilégié de l'Artiste et c'est lui qui prend toutes décisions utiles. Si les hôtes l'aident bien sûr en tout pour organiser les espaces, ils ne pourront en aucun cas se substituer à lui pour accueillir le public ou annoncer le début du spectacle.

### Cadre éthique :

- **L'Organisateur accepte** de ne pas considérer l'Artiste comme un « cadeau » ou une « surprise » qu'il offre à ses amis. En effet, une telle situation court-circuite le désir du public pour la prestation artistique, mettant l'Artiste en porte à faux et gâchant irrémédiablement la qualité du spectacle présenté.
  - ⇒ Le cadre proposé ici s'efforce donc de reproduire les bonnes conditions d'écoute d'un public "normal" où chaque personne a désiré être là et a payé pour.
- **L'Organisateur accepte** que cet évènement ait pour **objet principal le spectacle de l'Artiste** et non un moment de partage festif ou gourmand où l'Artiste serait un « plus ».
- En tant qu'Organisateur, il **accepte de protéger le cadre artistique** de l'artiste.

### Cadre artistique :

L'Artiste s'appuie sur le **silence** lors de ses spectacles. L'Organisateur doit donc s'assurer que c'est possible en son lieu et avec les personnes conviées. (Penser à un solo de musique classique, par exemple, pour réaliser le niveau de silence nécessaire).

L'Artiste ne conte pas pour les enfants de moins de **7 ans**, même accompagnés de leurs parents. Son répertoire et la durée des spectacles ne sont pas adaptés aux plus petits.

La « **loge** » est un espace-temps où l'Artiste quitte la vie quotidienne et accède à l'état juste pour conter : elle s'y échauffe, se change, se concentre et s'aligne sur son **axe vertical**, contactant ce qui est le plus profond en elle.

### FAISABILITE

- Période : à cause de la pandémie, le plus simple est d'organiser la séance en jardin, aux beaux jours. Pas de repli en intérieur en cas de pluie. Chapiteau accepté.
- Avoir un jardin assez grand et très calme, à l'abri des nuisances sonores tant des circulations routières et aériennes que de voisinage (piscines).
- Distance : 1h30 environs de Paris en voiture. Privilégier les samedi ou dimanche après-midi : l'Artiste ne roule plus de nuit.
- Offrir un « espace loge » de plain-pied ayant les qualités indiquées plus bas et un accès WC en rez-de-chaussée.

# Convention entre Artiste et Organisateur privé d'un spectacle en jardin

## Catherine Zarcate – Conteuse - Artiste Auteure

### MISE EN ŒUVRE

#### Présenter l'évènement :

L'Artiste fournit à l'Organisateur les documents de présentation du spectacle choisi (PDF avec image et « pitch », photos, liens vers son site, éventuelles vidéos en ligne).

Le principe : L'Organisateur **établit** une liste des personnes qu'il souhaite convier. Il leur **présente** l'évènement en **utilisant** les documents fournis, annonçant le nom de l'Artiste, le titre du spectacle et son contenu. Il **annonce** impérativement l'âge limite des enfants admis. Il leur **propose** de s'inscrire, avec paiement à l'avance.

- ⇒ Ce processus préserve le libre choix des personnes conviées, et permet à l'Organisateur d'organiser l'évènement sans risque financier pour lui-même et sans mauvaise surprise pour l'Artiste.

➤ Au cas où, le jour de l'évènement, l'Artiste serait mise devant le fait accompli de la présence d'enfants trop petits, elle sera en droit de refuser de se produire. L'Organisateur sera alors tenu de lui verser la moitié du cachet prévu + les défraiements complets.

Ces conditions strictes sont hélas dues à de nombreuses transgressions. 😞

#### Organisation financière :

- L'Organisateur recueille les inscriptions afin d'atteindre au moins 30, au plus 40 inscrits.
  - ⇒ Il n'insiste pas auprès des personnes qui ne sont pas intéressées.
- Il calcule le prix d'entrée en fonction du cachet de l'Artiste ;
- Il recueille tous les paiements bien à l'avance.
  - ⇒ Il n'offre pas de places gratuites (sauf habitants de son domicile)
  - ⇒ Il n'accepte aucun paiement tardif (à l'arrivée le jour-même).
- Il prend en charge directement le défraiement de l'Artiste (tarif Mappy) ;
- Il confirme son option auprès de l'Artiste lorsqu'il a recueilli tous les paiements.
- A la fin de la prestation, l'Organisateur fait un seul chèque : cachet + défraiement.

Cachet : Le cachet de l'Artiste est de **400 euros**.

#### Logistique :

- Dès réception des derniers paiements, l'Organisateur fournit à l'Artiste tous les renseignements logistiques nécessaires : coordonnées du lieu, des hôtes éventuels, tous téléphones utiles, etc.
- S'il y a eu un déjeuner sur place avec des invités restant pour le spectacle, le lieu prévu pour le spectacle sera nettoyé pour l'heure d'arrivée de l'Artiste.
- L'Artiste arrivera 1h30 environs avant l'heure annoncée pour le spectacle.
- Jardin, chaises et loge seront préparés par l'Organisateur avant l'arrivée de l'Artiste.

# Convention entre Artiste et Organisateur privé d'un spectacle en jardin

## Catherine Zarcate – Conteuse - Artiste Auteure

- L'Artiste visitera les installations et les validera dès son arrivée. S'il y a des modifications à faire, elle ne pourra hélas pas aider aux manipulations.

### Cadre technique :

- Fournir impérativement **2 banquettes de piano** de concert, en bon état : 1 pour l'Artiste et 1 pour l'instrument.
- Dans le jardin, choisir un endroit où ni l'Artiste ni le public ne soient incommodés par le soleil. Un chapiteau est accepté.
- Choisir des chaises qui ne s'enfoncent pas dans le gazon.
- Disposer les 2 banquettes de piano et installer le 1er rang de chaises à 3m.
- L'Artiste **conte assise** : veiller à ce qu'on la **voie bien de partout** : chaises en quinconce.
  - ⇒ Si les inscrits apportent chacun leur chaise de jardin, on installera ces dernières dès leur arrivée, mais un premier rang de chaises au moins doit être déjà positionné.

### Préparer la « loge » :

L'Organisateur veillera à ce que le lieu servant de « loge » soit adapté au cadre artistique.

La « loge » peut être créée en chambre, bureau, garage. L'Artiste s'y tiendra durant au moins 45mn avant le spectacle et pendant l'arrivée du public. Soit la moitié du temps avant spectacle.

**Qualités du lieu : Faire place nette** : pas d'encombrement, pas de zones de débarras recouvertes de tissus. Le lieu sera très propre, fermé, vide ou le plus neutre possible. L'Artiste pourra y être seule et tranquille, non entendue si elle répète à voix haute.

En garage -uniquement avec accès sans marche – cloisonner un espace de 6 à 7m2 par des paravents ou autres. En chambre et bureau : rechercher la neutralité d'une chambre d'hôte.

- ⇒ **Y installer** : 1 table, 2 chaises. Une bouteille d'eau minérale, 1 verre. Un fruit. Ne pas encombrer la table, qui devra recevoir l'instrument et sa boîte.

😊 Ne pas mettre toute son énergie à faire un endroit « joli ». L'essentiel est qu'il soit propre et non encombré.

### Lancer le spectacle :

- 1) Une fois les dernières chaises installées en quinconces, l'Organisateur veillera que les rangs soient bien équilibrés.
- 2) Il conviera le public à s'installer sur le lieu de spectacle et assurera le retour au calme.
- 3) Durant cette installation, l'Organisateur évitera que les enfants s'asseyent ensemble au premier rang (veiller à ce qu'ils restent assis avec leurs parents).
- 4) L'Organisateur préviendra l'Artiste en loge que tout le monde est prêt.
- 5) Il reviendra ensuite annoncer au public le début du spectacle, demandera l'extinction des mobiles, signalera qu'il est interdit d'enregistrer et prendre des photos.
- 6) L'Artiste entrera alors en scène.

# Convention entre Artiste et Organisateur privé d'un spectacle en jardin

**Catherine Zarcate – Conteuse - Artiste Auteure**

## CONDITIONS SANITAIRES

Durant sa présence chez L'Organisateur, l'Artiste a besoin que les conditions sanitaires strictes pour personnes à risques soient respectées et que chacun soit vigilant et prudent : masques, réduction des contacts en intérieur.

En cas de pluie soudaine, sans chapiteau, le spectacle sera annulé. Seuls les frais de déplacements seront dus à l'Artiste.

L'Artiste ne pourra pas partager de buffet ni discuter avec le public à la fin du spectacle à la fois pour des raisons sanitaires et de nécessité du trajet retour.

4

SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR

Précédées de la mention « lu et approuvé » :

SIGNATURE DE L'ARTISTE